

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Délibération n° D-2014-178

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 06/05/2014

**Subventions annuelles de fonctionnement aux associations
culturelles**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

Subventions annuelles de fonctionnement aux associations culturelles

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Et sur proposition de Niort Associations (pôle culture),

Il est proposé d'allouer aux associations culturelles les subventions annuelles de fonctionnement dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Pour le calcul de ces subventions, des critères communs à tous les secteurs ont été adoptés tels que :

- la prise en compte de tous les publics ;
- l'implication dans la Ville et le lien social ;
- le respect du cadre de vie et de l'environnement.

Pour les dossiers d'un montant inférieur à 1 500 €, le pôle culture de Niort Associations a formulé des propositions à la Ville.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes d'un montant total de 33 780 euros aux associations ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2014
Associations de mise en valeur du patrimoine	
Folk'avoine	610,00 €
Les amis des musées de Niort	560,00 €
Le Chaleuil dau pays niortais	800,00 €
Université Inter Âge	500,00 €
Associations culturelles non classées ailleurs	
Cercle généalogique des Deux Sèvres	570,00 €
Guillaume Bude	500,00 €
Niort en Bulles	800,00 €
Union Philatélique Niortaise	500,00 €
Associations d'expression musicale lyrique et chorégraphique	
Musique	
Accès Rock	640,00 €
Arc Musical	750,00 €
CEM	1 500,00 €
Chanson	600,00 €
Chantepezenne	700,00 €
Cheminots niortais	400,00 €
Chorale à coeur joie	720,00 €
Chorale André Lécuteur	570,00 €
Jeunesses Musicales de France	4 800,00 €

Tempo	450,00 €
Vocame	500,00 €
Voix Grégoriennes	100,00 €
Danse	
Azoukah	720,00 €
Golpe Pena Flamenca	680,00 €
Les naines blanches	400,00 €
Tang'ochos	650,00 €
Virevolte	1 000,00 €
Yakadanser	680,00 €
Associations d'arts plastiques et autres activités artistiques	
Arts et couleurs	380,00 €
Atelier de la cité	700,00 €
Atelier de la source	300,00 €
Autour de la Sculpture	350,00 €
Catartsis	500,00 €
Esquisses et couleurs	750,00 €
La Palette	650,00 €
OARSIS	800,00 €
Rencontres Créatives	300,00 €
Troupes de théâtre et autres créations	
Compagnie Les petits détails	650,00 €
LEA (Ateliers du Baluchon)	2 050,00 €
Edad mestiza	650,00 €
Cabaret St Flo	2 500,00 €
Les pieds dans l'ô	2 500,00 €
TOTAL	33 780,00 €

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 1
Excusé : 2

Monsieur Romain DUPEYROU, Conseiller municipal délégué, n'ayant participé ni au débat ni au vote

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ